

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 V. 498 Voeu contre la suppression de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Le Conseil de Paris,

Considérant que la volonté du Premier ministre de supprimer l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, d'ici fin 2020, entraînera la suppression de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales pour être transféré à l'INSEE ;

Considérant que l'observatoire permet de déterminer en toute indépendance les chiffres de la délinquance, notamment à travers son rapport annuel nommé « cadre de vie et sécurité » ;

Considérant que les associations de luttres contre les violences faites aux femmes craignent que cette suppression de l'observatoire puisse entraver les travaux menés par l'ensemble des acteurs mobilisés ;

Considérant que ces travaux sont utiles pour une analyse plus fine de la délinquance et des violences sexuelles, puisque par exemple, pour la coprésidente du Planning familial, Caroline Rebhi, ils ont permis de prouver que les violences sexuelles « se déroulent davantage dans la sphère familiale » ;

Considérant que l'ONDRP est le plus important des organismes pour avoir des chiffres précis sur les violences faites aux femmes puisque, grâce à une enquête menée avec l'INSEE et le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, nous savons que chaque année 200.000 femmes sont victimes de violences au sein de leur couple et qu'aucun milieu social n'est épargné ;

Considérant que la suppression de cet observatoire indépendant pour un transfert à l'INSEE est un véritable coup porté à l'étude qualitative de la délinquance et des violences sexuelles ;

Considérant que les organisations de luttres contre les violences faites aux femmes dénoncent la suppression de l'outil de mesure des violences sexistes et sexuelles, dans le sens où cela va rendre de plus en plus difficile de mesurer l'augmentation de ces violences ;

Sur proposition de Danielle Simonnet, au nom de l'exécutif,

Emet le vœu que :

La Maire de Paris interpelle le gouvernement pour demander l'annulation de la suppression de l'Observatoire National de la délinquance et des réponses pénales.